



LANGUE DE BOIS ET ENFUMAGE SONT LES DEUX MAMELLES DE LEUR « INSTITUT UNIQUE »

**Personnels INRA, prenez connaissance
de ce qui se frame dans votre dos !**

5 février 2019

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 cgt@inra.fr - <https://inra.ferc-cgt.org/>

Les PDGs de l'INRA et de l'IRSTEA viennent d'envoyer un message annonçant la mise en place d'un « baromètre qualité de vie au travail » sur la perception par les agents des conséquences de la fusion. Nos PDGs auraient-ils pris au pied de la lettre les recommandations de l'expertise concernant les conséquences néfastes de l'opération GEFI ?

Enfumage !!! Car les PDGs viennent de concocter **un processus d'affectation individuelle des agents** qu'ils entendent faire avaler par un **comité technique conjoint INRA-IRSTEA ce mercredi 6 Février**.

Etant-donné l'importance des conséquences pour les personnels, la CGT a décidé d'alerter les agents INRA avant ce Comité Technique en leur communiquant les aspects les plus significatifs du document présenté, intitulé « Création d'un institut unique INRA-IRSTEA ». Voilà ainsi comment est envisagé le processus :

Processus d'affectation individuelle des agents

✓ 1^{ère} phase dite par la DG « **Processus d'affectation** »:

- **Une seule proposition d'affectation est faite à chaque agent concerné** par une évolution de structure par son responsable y compris s'il n'a pas souhaité participer à la rencontre individuelle de préfiguration
- L'agent dispose de **2 semaines de réflexion** pour accepter / refuser la proposition.
- Les agents ayant refusé la proposition d'affectation rentrent dans le processus de postulation suivant.

✓ 2^{ème} phase dite « **Processus de postulation** »:

- Tous les **besoins non couverts sont mis en ligne** et accessibles aux agents n'ayant pas d'affectation au terme de la phase précédente
 - Chaque agent dispose de **3 semaines pour formuler jusqu'à 3 vœux priorités**. La date de clôture des vœux est le 15 juin pour tous.
 - **La formulation du vœu n°1 sur un besoin oblige l'agent à l'accepter** s'il lui est attribué. Les préfigurateurs sont obligés de couvrir leurs besoins avec les candidats ayant formulé un vœu sur les besoins affichés.
 - Les vœux sont traités en trois phases, par ordre de priorité : vœux 1, puis vœux 2 sur les besoins non couverts par les vœux 1, puis vœux 3 sur les besoins non couverts par les vœux 2.
 - **Les agents ne formulant pas de vœux, ou non retenus sur leurs vœux sont mis en contact avec une cellule RH** qui va piloter leur accompagnement individuel jusqu'à trouver une affectation consensuelle. (*Nota Bene : il faudra bien veiller à ce qu'il y ait plus de besoins à pourvoir que de candidats !!!*)
- ✓ Le résultat final est présenté pour avis en CAP réunies en formation conjointe Inra-Irstea qui seront garantes du bon déroulé du processus dans son ensemble

Une autre partie du texte se réfère même à « *l'amplitude du changement potentiel pour l'agent* ». Sous-entendu, **les changements peuvent être d'ampleur pour des agents !**

Alors que dans toutes les réunions avec les organisations syndicales, les PDG ne cessent de répéter qu'ils garantissent l'absence de mobilité géographique et/ou fonctionnelle, le document en question ne laisse aucun doute, tout en étant écrit en *novlangue* technocratique. Après des activités à caractère « ludique » animées par des « dialogueurs » (sic !) visant « à insuffler une vision plus optimiste du futur (...) souhaitable... en 2030 », le « jeu » cesse brusquement : des agents tant INRA que IRSTEa se verraient « proposer » de nouvelles affectations à partir d'entretiens individuels avec des « préfigurateurs ». Il semble même que ces entretiens aient déjà commencé à l'IRSTEA..., et ce avant ce comité technique censé discuter du processus !

« *Postulation* » : même en *novlangue*, **ce sont bien des changements de fonction et/ou des mobilités géographiques qui sont visés, les premiers affectés pouvant être les personnels d'appui et gestionnaires d'unité, en particulier au niveau de centres comme Auvergne-Rhône-Alpes et des sièges, avec mutualisations et mise en place de plates-formes dans un but**

d'économies de postes. Mais sont aussi directement concernés des agents de tous les centres et départements dont les contours seraient re-définis. Et tous ces agents devraient faire vite pour accepter, sinon gare ! En quelques semaines, votre avenir serait ainsi tracé !

- **Ainsi, les agents ne seraient « informés », et de manière uniquement individuelle, qu'une fois tout ficelé et leur place dans l'organigramme définie, à prendre ou à laisser !** Les PDG s'émanciperaient au passage des règles Fonction Publique où il apparaît invraisemblable qu'une seule proposition d'affectation soit proposée, et cela sans aucun recours, les CAP n'étant évoquées... que pour valider le processus une fois terminé !!! Toutes les fusions précédentes d'universités où les personnels étaient forcés de re-candidater sur de nouveau poste, avec le même type de processus, se sont terminées dans les larmes et les burn-outs !

QUELLE ORGANISATION SYNDICALE POURRAIT ACCEPTER CELA ?

CE DOCUMENT DOIT ETRE PUREMENT ET SIMPLEMENT RETIRE PAR LES PDGs !

- **Plus globalement, à aucun moment, les personnels, quelle que soit leur catégorie, n'ont été consultés collectivement par les directions d'organismes, voire même réellement informés-** si ce n'est par deux lettres illisibles intitulées « lettre de l'institut unique »- **des enjeux de cette fusion ...** alors que l'avenir de toutes et tous, comme celui de nos recherches est en jeu, de manière directe ou indirecte selon les secteurs concernés.
- **Pourquoi Ministères et Directions se refusent-ils aussi de manière continue à répondre aux interrogations concernant le financement prévu de cet « institut unique » ?** Pourtant les PDGs eux-mêmes avaient chiffré dans leur rapport que l'alignement des dotations Irstea sur le niveau moyen des unités INRA représente 2,4M€, que l'alignement des primes nécessite 2,4M€ annuels, etc... Une motion du dernier CT conjoint indiquait même que « *le différentiel des crédits de soutien de base entre IRSTEA et INRA n'a pas à être financé par une baisse des dotations aux unités INRA ou par de nouveaux gels de postes* » pour conclure par « *Si tel devait être le cas, cela ne pourrait que conduire à l'échec du processus de fusion* ». A mettre en rapport avec la Loi « Fonction Publique » en gestation et les coupes drastiques qu'elle prévoit dans les budgets et emplois publics.
- ***Pourquoi tout cela n'est-il pas publiquement débattu avec les personnels ?***

La CGT-INRA se présentera donc au comité technique conjoint INRA-IRSTEA du 6 Février pour exiger en préalable à toute discussion :

- que le document « *Création d'un institut unique INRA-IRSTEA* » soit purement et simplement retiré par les PDGs
- que les entretiens individuels soient stoppés à tous les niveaux
- que les PDGs garantissent par écrit le maintien de tous les postes de travail dans les deux instituts, sans changement de fonction ou mobilité géographique imposé
- que les PDGs répondent clairement aux questions posées sur le financement

La CGT-INRA appelle les personnels à se réunir dans tous les services et unités pour débattre de ces questions et refuser collectivement les rencontres individuelles de préfiguration.

Dans le moment de révolte sociale que connaît le pays, c'est le moment à nous aussi de faire valoir nos exigences et revendications ! Plus que jamais un moratoire sur la fusion est à l'ordre du jour